



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 25 janvier 2021**

L'an deux mil vingt et un, le lundi 25 janvier à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, Mme Mauclerc, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Monaco, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Guevaer, Mme Bazin, M. Camus, M. Breysse, Mme de Lauriston.

Secrétaire de séance : Mme de Lauriston

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 16 décembre 2020 : Réunion d'attribution de marchés portant sur les travaux de renforcement du réseau d'eau potable route de la Bonnerie et Chemin des ruelles, la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place du Maupas et pour la restauration de la Porte d'Amont ;

Le 18 décembre 2020 : Commission « Sport » portant sur les entretiens de mi-novembre avec les associations ; la reprise d'activité des clubs ; les subventions 2021 ; la Fête du sport annuelle ; le projet d'aménagement du terrain d'athlétisme du mail ; le projet d'installation d'un city stade ; la réflexion sur le skatepark et le projet de réunion festive des Présidents de club ;

Le 19 décembre 2020 : Commission Les Ecoutes avec le Conseil Municipal des Enfants avec la présence des anciens élus pour la distribution du jeu « Le Magdunois » et le 20 décembre 2020 : Vente du jeu « Le Magdunois » par le Conseil Municipal des Enfants sur le marché ;

Le 22 décembre 2020 : Commission « Animation - Cérémonies - Foires et Marchés » portant sur le fonctionnement du marché ; le bilan d'exploitation 2019 ; la situation de Monsieur Cardot ;

Le 24 décembre 2020 : Organisation d'un petit marché d'approvisionnement pour Noël et vente du jeu « Le Magdunois » par les enfants du Conseil Municipal ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Orjénil est un
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture
COMMUNE DU SITE INSCRIT

Ville de Loire a été
Bully et en Loire et Chalonnes
en 1911 et Loire de
1911 et en 1911 et 1911

Le 11 janvier 2021 : Réunion avec les commerçants et la Commission « Commerce » portant sur le bilan des Flâneries de Noël et de l'activité des professionnels ;

Le 12 janvier 2021 : Commission « Urbanisme - Cimetière - Patrimoine » portant sur l'Opération de Revitalisation de Territoire ; le cimetière ; l'appel d'offres Place du Maupas et Porte d'Amont ; les passages de voie ferrée (rue Aristide Briand et rue de la Gare) ;

Le 14 janvier 2021 : Commission « Sécurité » portant sur le fonctionnement de la Police Municipale ; la vidéoprotection ; le post Covid ; l'opération « Je rentre ma poubelle » ;

Le 15 janvier 2021 : Commission « Tourisme - Identité de ville » portant sur la présentation des cartes postales ; la fixation du prix et des lieux de distribution ; le prestataire pour l'animation de l'été 2021 ; le lancement du concours de nouvelles d'Artagnan ;

Le 16 janvier 2021 : Réunion de travail avec le Conseil Municipal des Enfants portant sur la préparation des différents projets ;

Le 18 janvier 2021 : Commission des Finances portant sur la préparation du Conseil Municipal du 25 janvier 2021 ;

Le 20 janvier 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Collecte et Traitement des Déchets » ;

Le 22 janvier 2021 : Commission Culture et Groupe culture portant notamment sur les projets culturels en cours ; la médiathèque : réflexion sur l'évolution du logiciel métier ; le partenariat Salon du Livre Jeunesse 2021 ; la déclinaison de la Trilogie thématique 2022 à 2024 ; les projets conjoints avec les Commissions Tourisme, Identité de ville et Promotion de la ville : route des Illustres et route Européenne d'Artagnan ; le point sur le planning culturel du 1^{er} trimestre 2021 ;

Le 25 janvier 2021 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur la mise en place de la charte de télétravail ; l'établissement des Lignes Directrices de Gestion des ressources humaines de la collectivité ; la délégation à Madame le Président pour supprimer, modifier ou regrouper les régies existantes ; les demandes d'aide sociale légale et d'aide financière ; une bourse au permis de conduire ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Débat d'orientations budgétaires.

Conformément à la réglementation, un débat sur les principales orientations budgétaires a lieu au sein de l'assemblée municipale.

L'exercice 2020 est inédit dans l'histoire des collectivités territoriales. La construction du budget 2021 s'inscrit dans ce contexte très particulier, avec des fortes contraintes compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les recettes fiscales (disparition progressive de la taxe d'habitation et réforme de la taxe foncière), les dotations tout comme sur les mécanismes de compensation évoqués par le Gouvernement. Malgré le contexte, il est fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale des administrés.

Les effets de la crise sont susceptibles de continuer à se faire sentir en 2021 voire en 2022, avec notamment des dépenses supplémentaires telles que la protection des agents et du public.

La situation financière de la Commune est saine. Avec un niveau de désendettement bas en début 2020, celle-ci a pu envisager le recours à un nouvel emprunt en fin d'année 2020. La fin du mandat a permis de dégager une capacité d'autofinancement nette moyenne, celle-ci devrait rester stable en 2021.

Engagements pluriannuels : Les engagements pluriannuels de la collectivité ont été présentés, une unique autorisation de programme a été votée pour les études de travaux de réaménagement de l'ancien collège en 2019 et complétée en 2020.

Personnel communal : La Commune a mis en œuvre un plan de continuité d'activités pour l'ensemble de ses services et a veillé à ce que les activités placées dans ses différents champs d'intervention fassent l'objet d'un accompagnement proportionné et adapté aux mesures d'urgence sanitaire décrétées. La collectivité a mis en place les grandes Lignes Directrices pour la Gestion des ressources humaines en fin d'année afin de se conformer à la réglementation nouvelle en la matière. Une charte de télétravail a été adoptée en décembre 2020, pour une expérimentation sur 6 mois, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Budget principal : L'évolution des dépenses de fonctionnement a été globalement maîtrisée sur la période de 2014-2020, au regard de l'inflation. Les perspectives pour 2021 sont de poursuivre la maîtrise des charges sans s'empêcher de mettre en œuvre de nouvelles actions qui seraient de nature à contribuer à l'amélioration et à l'évolution du service public et à répondre aux engagements pris en ce début de mandat.

Les recettes de la section de fonctionnement qui avaient globalement progressé entre 2014 et 2019, ont subi les effets indirects de la crise de la COVID-19, notamment dans le domaine des recettes liées à la gestion de services publics locaux (1^{er} confinement scolaire, piscine, école de musique...). Il conviendra de rester prudent dans l'évaluation des recettes pour 2021 au vu de la situation actuelle.

L'investissement : Les principales opérations qui ponctueront l'année 2021 sont : l'aménagement de la Place du Maupas jusqu'à la Porte d'Amont ; l'étude à réaliser sur la mise en place d'un schéma vélo destiné à repenser les circuits de circulation dans la ville en y intégrant la réalisation de cheminements cyclables ; le réaménagement de la rue Aristide Briand ; la rénovation thermique de bâtiments...

Dans le cadre de la réorganisation territoriale des services fiscaux, la collectivité a été retenue au titre de l'appel à projet lancé par l'Etat, pour l'accueil de certains services de proximité. Des travaux doivent être réalisés à l'étage de l'ancien collège, dans le courant du 1^{er} semestre 2021.

Une étude a été menée concernant la traversée de la rue de Châteaudun, sous la voie ferrée, il conviendra de se positionner sur la réalisation effective de cette opération au regard de l'importance des montant qu'elle implique.

Le transfert des équipements de baignade sera proposé à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. Le renouvellement des équipements techniques et informatiques pour les services sera poursuivi afin de faciliter leur travail au quotidien. Des groupements de commandes pourront être étudiés en lien avec la C.C.T.V.L., notamment pour l'acquisition de gros matériels et des interventions sur la voirie.

Budget Z.A.C. des Tertres : L'année 2020 a vu la réalisation de la poursuite du mail, jusqu'en limite de la Z.A.C. des Tertres. La liaison entre la limite de la Z.A.C. et le chemin latéral a été effectuée parallèlement. Une tranche de terrains comportant 45 lots individuels a été ouverte à la commercialisation depuis l'été 2020. Le budget 2020 a vu se concrétiser la vente de parcelles au profit de la Société Serenya en toute fin d'année.

Trois tranches de commercialisation seront réalisées dans l'avenir, la fin de l'opération étant estimée à 2037.

Budget annexe du service de l'eau : Au cours de l'année 2020, la réfection du cuvelage du château d'eau des Sablons a été menée. L'extension du réseau d'eau potable et d'incendie route de la Bonnerie devra être lancée en début d'année 2021. La campagne de remplacement des branchements en plomb n'est par ailleurs pas terminée.

Le tarif de l'eau est resté inchangé depuis 2016 ; il sera proposé une actualisation au cours de l'année 2021. Une réflexion est en cours afin de repenser le mode de tarification du service.

Une étude préalable à la réalisation d'un nouveau forage pour le quartier des Papecets a été lancée. L'expertise réalisée par un hydrogéologue souligne les difficultés à trouver un emplacement adapté dans ce secteur. Il est nécessaire de poursuivre la réflexion, en lien avec les possibilités existantes d'approvisionnement, depuis le forage des Cormiers et le forage des Sablons.

A l'issue de ce débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte que celui-ci a eu lieu sur la base du rapport présenté.

Modification des tarifs de l'école municipale de musique pour l'année scolaire en cours.

En raison de la crise liée à l'épidémie de la Covid-19 et de son incidence sur l'organisation des enseignements au sein de l'école municipale de musique, l'Assemblée, à l'unanimité, décide de modifier ses tarifs pour l'année scolaire en cours.

Tarif de vente de cartes postales.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe le prix des cartes postales qui ont été réalisées sur le thème de Meung-sur-Loire à 1,50 € le petit format et à 2 € le grand format et autorise Madame le Maire à définir les modalités de distribution.

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal depuis la dernière séance.

Acquisition de parcelles situées dans le Parc Départemental des Courtils des Mauves.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour acquérir plusieurs parcelles situées dans le Parc Départemental des Courtils des Mauves qui seront destinées à son futur agrandissement et l'autorise à signer en temps voulu les actes notariés à intervenir.

Acquisition d'une parcelle pour la défense incendie du Hameau de Roudon.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour acquérir une bande de terrain d'environ 20 mètres sur 13, issue de la parcelle cadastrée B 1447 permettant l'installation d'une bache à eau destinée à la défense incendie du Hameau de Roudon et l'autorise à négocier l'acquisition auprès du propriétaire et à signer en temps voulu l'acte notarié à intervenir.

Plan de récolement du Musée : approbation du procès-verbal 2020.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le procès-verbal de la campagne de récolement 2020, avant de le présenter à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la Direction des Musées de France, sachant que le second récolement décennal a démarré le 1^{er} janvier 2016 et couvrira la période jusqu'au 31 décembre 2025.

Signature d'un avenant à la convention ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) et de la convention « Petites Villes de demain ».

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer :

- un avenant à la convention portant ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) pour intégrer la commune de Beauce-la-Romaine dans le dispositif et définir le périmètre ORT pour cette commune,
- la convention « Petites Villes de demain » proposée par les Services de l'Etat.

Personnel communal :

*** modification du tableau des effectifs.**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve une modification du tableau des effectifs portant sur le recrutement d'un chargé de communication.

*** renouvellement de la convention de service commun centres aquatiques.**

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour renouveler la convention de service commun avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour l'activité piscine, dans l'attente du transfert des équipements.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 28 janvier 2021 à 18h00 : C.C.T.V.L. : Commission « Aménagement du Territoire/Urbanisme »

Le 2 février 2021 à 18h00 : C.C.T.V.L. : Commission « Finances »

Le 5 février 2021 à 17h30 : Commission « Commerce »

Le 12 février 2021 à 18h30 : Commission « Sport » en visioconférence

Le 13 février 2021 à 11h00 : Conseil Municipal des Enfants

Le 16 février 2021 à 17h30 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés » + Commission marché en visioconférence

Le 20 février 2021 à 10h00 : Commission « Communication » en visioconférence

Le 1^{er} mars 2021 à 18h30 : Commission élargie pour l'examen des demandes de subvention

Le 8 mars 2021 à 18 h 30 : Commission des Finances

Le 15 mars 2021 à 20h30 : Conseil Municipal (Vote des subventions et du Budget Primitif)

Le 18 mars 2021 à 19h00 : Réunion publique sur les déchets, l'éclairage public, les pistes cyclables et la renaturation de la Mauve de Pantin

Du 22 mars au 2 avril 2021 : Inscriptions scolaires (par voie dématérialisée)

Le 12 avril 2021 à 18h30 : Commission des Finances

Le 17 avril 2021 : Séminaire des Conseillers Communautaires et Municipaux (sous réserve)

Le 19 avril 2021 à 20h30 : Conseil Municipal

Le 10 mai 2021 à 18h30 : Commission « Scolaire » (pour les dérogations)

Le 17 mai 2021 à 19h00 : Réunion avec les riverains de la rue Aristide Briand

Madame le Maire évoque la mise en place du dispositif « L'heure Civique » qui permet de développer la solidarité de proximité et de consacrer du temps pour aider un voisin.

Madame le Maire fait le point sur les travaux suivants :

Bâtiment d'accueil de services publics et associatifs

- Les travaux d'aménagement intérieur (luminaires, sanitaires...) sont terminés.
- Les enrobés sont en cours et devraient être terminés fin de semaine.
- Le sas d'entrée est également en cours de pose avec des travaux prévus jusqu'à fin janvier.
- Labellisation de la Maison France Services projetée pour le 1^{er} avril.

Château d'eau

Les travaux d'étanchéité de la cuve sont terminés. La mise en eau est prévue fin de semaine. Les peintures extérieures sont toujours en cours à cause de la météo.

Madame le Maire fait part des remerciements des organisateurs et des bénévoles du Téléthon Magdunois, pour la mise à disposition de matériel, à l'occasion des journées de mobilisation et d'animations du Téléthon qui malgré la situation si particulière, ont permis de reverser la somme de 7 983 € à l'AFM.

Meung-sur-Loire, le 29 janvier 2021
Le Maire,

Affiché le : 29 janvier 2021



Pauline MARTIN